

## Programme de Coopération Transfrontalière Italie/France "Maritime" 2007-2013

ACRONYME DU PROJET	O TO O
TITRE DU PROJET	OVER TO OVER – ANZIANI AL SERVIZIO DI ALTRI ANZIANI
DESCRIPTION DU PROJET	<p>Le projet "Over to Over" vise à créer un réseau solidaire d'assistance et de services aux personnes âgées en ce qui concerne le thème du logement.</p> <p>Les régions du Programme Italie/France « Maritime », partenaires du projet, caractérisées par l'une des plus hautes concentrations de personnes âgées en Europe (40% d'entre elles vivent seules), ont décidé de valoriser leur expérience en matière de politiques de soutien et d'assistance, concernant les "tuteurs sociaux", le vieillissement actif, l'accompagnement du processus de déhospitalisation, l'isolement physique et social, les problèmes de logement et les solutions d'avenir.</p> <p>Le projet répond aux objectifs établis par le Programme en intervenant sur une catégorie de la population particulièrement vulnérable à savoir les personnes âgées.</p> <p>Grâce au réseau "Over to Over", point central du projet, l'objectif est d'intégrer les ressources offertes par un capital social non utilisé et les services dont ont besoin les personnes âgées pour améliorer leur qualité de vie et aider la communauté en général à maintenir et à améliorer le patrimoine immobilier.</p> <p>Les associations locales "Over to Over", créées grâce à la participation active de personnes de plus de 65 ans, auront comme objectif de soutenir les structures et les activités qui existent déjà, donnant ainsi l'opportunité aux personnes âgées de se rendre utiles en offrant aux autres leurs compétences et leurs expériences précédentes, opportunément renforcées à travers des actions de formation sur le terrain. Ces associations donneront lieu à un réseau qui pourra s'étendre sur l'ensemble du territoire transfrontalier et représentera un exemple de laboratoire/réseau social pouvant être transmis facilement à d'autres territoires.</p> <p>L'incubation et la naissance des associations aura lieu à travers des groupes de travail qui se formeront au moment du démarrage du projet et qui représenteront la référence technique permanente de l'activité du projet.</p> <p>Les groupes de travail seront formés par les représentants des organismes publics responsables des politiques d'aide aux personnes âgées (Communes et Départements), les organisations qui s'occuperont des personnes âgées, les syndicats qui les représentent, des personnes possédant les compétences techniques nécessaires pour la mise en place des services souhaités dans le domaine du logement.</p>

La création de ces groupes de travail permettra de préparer le développement des activités : de véritables observatoires sur le monde des personnes âgées et des personnes fragiles donneront des indications et des orientations sur les stratégies à adopter, en soutien aux organismes responsables du point de vue institutionnel.

RESULTATS ESCOMPTES

- ü Groupes de travail composés par des opérateurs intéressés par les problématiques liées au vieillissement et la perte d'autonomie, en particulier en ce qui concerne le logement ;
- ü Directives pour la mise en place de services d'assistance dans la gestion financière du patrimoine immobilier, dans les interventions de manutentions des habitations des personnes âgées, dans la recherche de solutions pour lutter contre l'isolement et la perte d'autonomie ;
- ü Création de comités d'orientation/promotion/garantie, à caractère public et privé, destinés au monitoring des actions proposées ;
- ü Associations locales ayant des statuts et des modes opératoires homogènes et éventuellement fédérées. Ces associations sont destinées à fournir aux personnes âgées des services d'assistance dans le domaine de l'habitation par le biais d'autres personnes à la retraite formées au préalable ;
- ü Conventions et accords avec des opérateurs spécialisés dans le secteur financier ainsi que d'autres opérateurs dans le domaine de la manutention et de la gestion des biens immobiliers ;
- ü Opérateurs AVI (Assistants Volontaires en Immobilier) sélectionnés et formés au sein de chacune des associations régionales constituées ;
- ü Services, à titre d'expériences pilotes, dans chacune des régions et dans les différents secteurs d'intervention (financier, technique, manutention et social) ;
- ü Conférences, séminaires, salon de l'Over et diffusion d'informations par le biais de la presse et d'Internet.

AXE	IV
DATE DE DEMARRAGE DU PROJET	18 mai 2012
DUREE DU PROJET	24 mois
LOCALISATION DU PROJET	Le projet intéresse l'ensemble du territoire du PO Italie/France « Maritime ».
BUDGET DU PROJET	€ 1.053.511,00

CONTRIBUTION UE	€ 790.133,25	
FONDS UE	FEDER	
CHEF DE FILE	Région	LIGURIE
	Organisme	Regione Liguria Dipartimento Salute e Servizi Sociali/Servizio Politiche Sociali Integrate
	Référent	Giorgina Ines Zaccaron
	Téléphone	+39. 010/5485299
	Téléfax	+39. 010/5488411
	Courriel	<a href="mailto:Giorgina.Zaccaron@regione.liguria.it">Giorgina.Zaccaron@regione.liguria.it</a>
PARTENAIRES	Corse	-Département de la Corse du Sud- Direction Générale des Services/ Service des Financements Européens  - Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Corse du Sud- Bureau du Développement économique
	Toscane	-Région Toscane- Direzione Generale Diritti di cittadinanza e Coesione sociale/Area di Coordinamento Inclusione sociale